

SYNDICAT MIXTE DES GLIERES



REUNION DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 20 FEVRIER 2023

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires 2023

Le jeudi 20 février 2023, à 17h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Glières s'est réuni à ANNECY, sous la présidence de M. François EXCOFFIER, Président du Syndicat Mixte.

• Membres en exercice	12
• Présents au jour de la séance	10
• Ayant donné pouvoir	
• Suffrages exprimés	10
- Voix Pour	10
- Voix Contre	
- Abstentions	

PRESENTS

Titulaires

Marie-Louise DONZEL-GONET, Odile MAURIS, Christian ANSELME, Pierre BARRUCAND,

Marcel CATTANEO, Bruno DUMEIGNIL, François EXCOFFIER, Christophe FOURNIER, Martial SADDIER

Suppléant

Jean-Charles MAXENTI représentant Claude JACOB

ABSENTS EXCUSES

Stéphane VALLI, Claude JACOB

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

23 FEV. 2023

ARRIVEE

5

M. le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose un Débat d'Orientations Budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Il est rappelé que les statuts du Syndicat Mixte prévoient que l'ensemble des contributions des collectivités membres ne peut excéder **200 000 €** pour assurer l'équilibre du budget.

En section de fonctionnement, le résultat prévisionnel 2022 de l'exercice (**54 233,81 €**) majoré du résultat 2021 reporté (**274 219,40 €**) s'élèverait à **328 453,21-€**.

En section d'investissement, le solde d'exécution prévisionnel 2022 de l'exercice (**28 977,33 €**) majoré du solde d'exécution 2021 reporté (**-9 601,83 €**) s'élèverait à **19 375,50 €**.

Si la section d'investissement ne fait pas apparaître de besoin de financement, le résultat prévisionnel 2022 de la section fonctionnement peut être reporté en totalité en section de fonctionnement 2023.

Dépenses 2023

Dans la section Fonctionnement :

Il est proposé de prévoir les crédits pour notamment :

- * la mise en œuvre du document d'objectifs du Site Natura 2000 les Frettes-Massif des Glières à travers la réalisation d'actions de sensibilisation (animations estivales) et de préservation,
- * des subventions diverses : compensation financière forfaitaire annuelle à HSN dans le cadre de la Délégation de Service Public pour la gestion du domaine nordique, subvention à l'Association Foncière Pastorale Dran Ablon Cruet pour l'entretien de pistes forestières, sponsoring d'un athlète...,
- * le remboursement au Département du coût de mise à disposition d'un technicien territorial,
- * des prestations de services diverses : entretien des 50 km sentiers de randonnée (PDIPR), animations diverses (astronomie...), maintenance du site internet, pose de toilettes sèches...,
- * diverses publications : mise en page et impression plaquettes été 2023 et hiver 2023-2024...,
- * la passation de différents marchés : assistance à maître d'ouvrage pour la mise en place d'un plan de gestion dans le cadre du Contrat de territoire ENS du Grand Annecy, étude sur la qualité et la quantité de la ressource en eau, étude sur les mobilités douces au Plateau, suite des plans de gestion zones humides, AMO renouvellement DSP 2024
- * diverses dépenses dans le cadre de manifestations (barnums, banderoles...)
- * la prise en charge des charges de fonctionnement du bâtiment d'accueil dans le cadre de la convention de mise à disposition avec le Département,
- * la fourniture de petit équipement (visseries, panneaux directionnels...),
- * diverses dépenses d'entretien et réparation sur terrains (bucheronnage, élagage...),
- * l'entretien et réparation sur biens mobiliers (réparation scooter...),
- * primes d'assurance et cotisations diverses (scooters, responsabilité civile...),
- * annonces et insertions,
- * intérêts moratoires et pénalités sur marchés.

Dans la section Investissement :

Il est proposé de prévoir les crédits pour :

- * la passation de différents marchés :
 - maîtrise d'œuvre et travaux d'aménagement de pistes,
 - conception/réalisation de Relais Information Service,
 - conception et réalisation d'éléments de signalétique (table d'orientation...)
- * la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Randonnée (pose panneaux d'accueil...),
- * diverses dépenses de matériel notamment pour les 50 ans du Monument National à la résistance.

Recettes 2023

Contributions annuelles de fonctionnement des collectivités membres : **200 000 €** qui se répartissent de la façon suivante :

- Département de la Haute-Savoie180 200 €
- Communauté d'Agglomération du Grand Annecy 6 600 €
- Communauté de Communes Faucigny-Glières 6 600 €
- Communauté de Communes des Vallées de Thônes..... 6 600 €

D'autres sources de financement en fonctionnement et en investissement seront recherchées (subventions, notamment auprès de l'État pour Natura 2000, du Département pour la fourniture et la pose de matériel de balisage, l'assistance à maître d'ouvrage pour la mise en place d'un plan de gestion du site des Glières dans le cadre du contrat de territoire ENS du Grand Annecy, refacturation à Haute-Savoie Nordique des charges de fonctionnement du bâtiment d'accueil...).

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,**

PREND ACTE de ces orientations qui guideront l'élaboration du budget 2023.

Le Président du Syndicat Mixte des Glières
François EXCOFFIER

Rendu exécutoire après
transmission au Représentant de l'Etat le : **23 FEV. 2023**
et publication le : **23 FEV. 2023**



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courtois

23 FEV. 2023

ARRIVEE
5

